

**6 Société et Culture**

**Enseignement primaire / Début des épreuves du Certificat d'étude primaires (CEP), hier " Ça se passe bien " !**

**F.B.E.M**  
Libreville/Gabon

**DÉBUTÉES** hier à travers le territoire national, les épreuves du Certificat d'études primaires (CEP) "se passent bien". C'est ce qu'on a appris de plusieurs responsables et candidats rencontrés dans des centres de Libreville retenus à cet effet.

L'examen a débuté à 8 heures avec l'épreuve d'étude de textes, suivie de la dictée. Les compositions ont pris fin aux alentours de midi, avec les questions de cours.

Puis, les équipes pédagogiques se sont affairées au décompte et à la mise sous scellés des copies des candidats. Histoire de les envoyer en toute sécurité dans les pools correction de chaque circonscription



Photo : Jean Madouma

**Des candidats au CEP, au sortir de la première journée, hier, dans une école de Libreville. Photo de droite : Pierre Obiang Zué, président du centre de l'école publique de Nzeng-Ayong 1 : " Les épreuves se déroulent en toute sérénité ".**

scolaire. Au centre de l'Ecole publique Martine Oulabou, par exemple, on pouvait apercevoir de nombreux élèves gambader, au sortir de la dernière épreuve de la journée. Le cas du trio Charles, Hermès et Esther, retrouvé au portail de l'établissement. S'ils ont

confié avoir "bien composé", ils n'ont pas manqué de relever une question qui "(les) a quand même embêtés" : celle comportant le sigle Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, ndlr). Un casse-tête pour ces jeunes élèves, qui ont avoué ignorer la signification de ce



Photo : Jean Madouma

sigle. Ailleurs, le président du centre de l'école publique de Nzeng-Ayong 1, Pierre Obiang Zue, s'est également dit "satisfait" du déroulement de cette première journée. Seul point d'ombre à son tableau, quelques absents : 8 des 229 candidats et 3 de

ses 16 enseignants manquaient à l'appel. Pour ces derniers, il croit savoir qu'il s'agit plus d'un couac administratif qu'autre chose. Car, a-t-il estimé, trois autres enseignants, initialement non affectés dans ce centre, s'y sont présentés, et ont remplacé numériquement ceux absents.

Les épreuves du CEP s'achèvent aujourd'hui, avec celles consacrées au problème, au calcul mental et dessin et couture".

Près de 47 mille candidats vont passer le CEP, cette année, au Gabon, dont plus de 25 mille dans la seule province de l'Estuaire. L'obtention de ce premier diplôme de l'enseignement ouvre aux écoliers les portes des lycées et collèges, depuis la suppression du concours d'entrée en 6e il y a quelques années.

**Santé/Suite à leur mise sur bons de caisse Les médecins arrêtent le travail !**

**Anita J. TSOUMBA**  
Libreville/Gabon

**Trois jours francs d'arrêt de travail qui serviront, disent-ils, à aller faire la queue pour le retrait des bulletins de solde et des salaires**

**LES** médecins fonctionnaires du Gabon se sont réunis hier, en assemblée générale extraordinaire au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL). Une rencontre convoquée à la suite de la mise sur bons de caisse de l'ensemble des salaires des agents du ministère de la Santé publique et des Affaires sociales. Une décision jugée "irrespectueuse" par les médecins et a conduit ces derniers à observer trois (3) jours francs d'arrêt de travail,



Photo : R.H.A

**Dr Adrien Mougougou, président du Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon. Photo de droite : Vue des médecins présents à l'assemblée générale du CHUL.**

d'hier mardi à demain jeudi. Ce, « afin de permettre aux médecins d'aller faire la queue pour toucher leurs salaires ».

« Aucun malade externe ne sera reçu durant cette période. Nous continuerons d'assurer le service minimum strict, c'est-à-dire les urgences uniquement. Une AG vendredi avisera de la conduite à tenir, au terme de ce délai », a indiqué

Adrien Mougougou, président du Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon (Samefoga). « Il faut que le gouvernement respecte les médecins », a-t-il poursuivi.

Il faut dire que, outre la mise sur bons de caisse, plusieurs autres raisons sont à l'origine de la grogne des médecins. Au nombre desquelles le transfert de la tutelle du

CHU d'Angondje du ministère de la Santé publique au ministère de la Défense. « Les missions dévolues à la santé civile ne sont pas les mêmes que celles de la santé militaire. Nous trouvons inopportune cette décision, étant donné que nous vivons une période de paix. Nous demandons purement et simplement au gouvernement d'abroger ce décret », relève le président



Photo : R.H.A

du Samefoga.

Autre point abordé, les impayés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), depuis plus d'un an et demi, et à l'origine de beaucoup de manquements que connaissent les hôpitaux gabonais. « Les hôpitaux qui ont été construits ne sont pas des Murs de lamentation, où les malades guérissent en touchant un beau mur. Nous avons besoin de seringues, de compresse, de sondes et autres pour travailler. Si la Cnamgs, qui est le principal client, ne paie pas sa dette aux hôpitaux, nous ne pouvons pas non plus régler nos fournisseurs », a ajouté le porte-parole des médecins, appelant, par ailleurs, le gouvernement à tenir ses engagements.

**Ici et ailleurs**

•Internet

**La cyberattaque mondiale n'utilise pas le ransomware Petya (Kaspersky)**

La cyberattaque mondiale qui a frappé, hier, l'ensemble de l'Europe et commencé à s'étendre aux Etats-Unis, n'utilise pas le rançongiciel (ransomware) Petya, selon un communiqué de l'entreprise de cybersécurité russe Kaspersky Labs. "Notre analyse préliminaire suggère qu'il ne s'agit pas d'une variante du ransomware Petya, comme suggéré jusqu'ici, mais d'un nouveau ransomware, qui n'a jamais été vu jusqu'ici. C'est la raison pour laquelle nous l'avons surnommé NotPetya", a expliqué l'entreprise dans son communiqué. Selon le spécialiste russe, si l'Ukraine et la Russie sont pour l'heure les plus touchés, plusieurs autres pays sont concernés, parmi lesquels le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, la France ou encore les États-Unis.

•Grippe aviaire

**Plusieurs pays interdisent l'importation de volailles sud-africaines**

Quatre pays voisins de l'Afrique du Sud ont interdit leurs importations de volaille en provenance de la nation arc-en-ciel, où une épidémie de grippe aviaire de souche H5N8 très contagieuse s'est déclarée dans deux fermes d'élevage de volailles en Afrique du Sud. Hier, la Namibie a interdit l'importation de poulets sud-africains vivants et non cuisinés.

•Médecine

**Procréation médicale assistée favorable aux femmes**

Le Comité d'éthique français s'est prononcé, hier, pour l'ouverture aux couples de femmes et aux femmes célibataires de la Procréation médicale assistée (PMA), aujourd'hui réservée aux seuls couples hétérosexuels, a annoncé l'un des rapporteurs de l'avis. Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) "recommande" l'ouverture de la PMA "aux couples de femmes et aux femmes seules", a déclaré à la presse le rapporteur Frédéric Worms. Cet avis sur ce sujet délicat était très attendu dans un pays où la mobilisation contre l'extension du mariage aux homosexuels en 2013 avait été virulente.

**Rassemblés par R.H.A**

**Grève à la Sogatra**

**" Pas de salaires, pas de reprise du travail "**

**LBON**  
Libreville/Gabon

**LE** personnel de la Société gabonaise de transport (Sogatra), déterminé, a pris cette résolution au cours de l'assemblée générale tenue, hier, au siège de l'entreprise. Cette rencontre, selon les agents grévistes, répond à une exigence : celle de mettre la pression sur la direction générale dont l'immobilisme dans l'avancement du dossier a été décrié. Surtout que, à en croire les responsables syndicaux, en l'absence du directeur gé-

néral qui aurait des ennuis de santé, plus personne ne « daigne les rencontrer, afin de poursuivre les discussions ».

En somme, la rencontre d'hier faisait également office de compte-rendu des différentes démarches entreprises auprès des autorités gouvernementales. Notamment les audiences avec le ministre des Transports, Mme Mfoumou Ondo, et le directeur de cabinet du Premier ministre. Au cours desquelles des assurances quant au paiement imminent des arriérés des quatre mois de salaires avaient pourtant été données, sans que



Photo : LBON

**A main levée, les agents de la Sogatra ont voté pour la poursuite de la grève.**

celles-ci ne soient suivies d'effet jusqu'à ce jour. Toute chose qui plonge le personnel dans l'expectative. D'autant que certaines informations peu rassu-

rantes sont véhiculées. De ces différentes rencontres, il ressort que les avis d'ordonnancement des quatre mois, à savoir mars, avril, mai et juin se trouveraient

déjà au Trésor. « Si tel est le cas, pourquoi le paiement tarde alors à être effectif ? », s'est interrogé le président du Syndicat des conducteurs et techniciens de Sogatra (Sycotec), Saturnin Ebienga.

La grande inquiétude semble être la rumeur entretenue sur une éventuelle dissolution de la Sogatra, en vue de la création d'une autre entreprise nationale de transport en commun. Un document relatif à cette résolution prise au cours du conseil d'administration du 23 avril 2014 a d'ailleurs été présenté à la presse, par les grévistes.